



**l'Assurance
Maladie**

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Travail
Santé
Prévoyance

sa **santé
famille
retraite
services**

**Santé
publique
France**



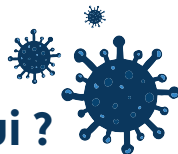
La grippe peut avoir
des conséquences
graves pour vous
et votre bébé.
**Faites-vous
vacciner.**



PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

ameli.fr

Pourquoi vous faire vacciner contre la grippe dès aujourd'hui ?



Le vaccin contre la grippe est fortement recommandé car c'est le meilleur moyen d'être protégé contre ce virus. C'est pourquoi l'Assurance Maladie le prend en charge à 100% pour les femmes enceintes.



Les femmes enceintes sont prioritaires car la grossesse sollicite davantage le cœur et les poumons, augmentant le risque de complications en cas de grippe.

Le vaccin est efficace car il réduit les risques de complications graves, pouvant aller jusqu'à un accouchement prématuré ou une fausse couche.



Le vaccin est sans danger pour la mère et l'enfant à naître. Les effets secondaires sont rares et beaucoup moins importants que les complications possibles en cas de grippe.

Les gestes barrières sont indispensables pour limiter l'épidémie, mais ils ne sont pas suffisants pour se protéger. **La vaccination est nécessaire pour renforcer les défenses immunitaires.**



Pour être bien protégée contre le virus de la grippe cet hiver, faites-vous vacciner sans attendre : **le vaccin met environ 15 jours pour être efficace.**